

Avis de Soutenance

Madame Aude LECIMBRE

Langue et littérature françaises

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Diderot et l'effet sublime

dirigés par Madame Caroline JACOT GRAPA

Soutenance prévue le **vendredi 02 juin 2023** à 14h00

Lieu : Domaine Universitaire du Pont de Bois, 3 Rue du Barreau, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Salle : Campus pont de bois - Salle de séminaire Alithila - bâtiment A

Composition du jury proposé

Mme Caroline JACOT GRAPA	Université de Lille	Directrice de thèse
Mme Dominique PEYRACHE-LEBORGNE	Université de Nantes	Rapporteuse
M. Stéphane PUJOL	Université de Toulouse	Rapporteur
Mme Sophie HACHE	Université de Lille	Examinatrice
Mme Catherine RAMOND	Université de Bordeaux	Examinatrice
Mme Atsuko TAMADA	Chubu University, Japon	Examinatrice

Mots-clés : sublime, Diderot, éloquence, dramaturgie, esthétique, éthique

Résumé :

Au carrefour de multiples domaines, les théoriciens ont annoncé dès les premiers traités toutes les ambivalences d'une notion qui ne cesse d'échapper à une définition stable : est sublime ce qui « ravit » l'esprit du public, selon Longin. En 1757, Burke entreprend de redéfinir la notion à une époque où philosophes et antiphilosophes dénoncent tour à tour leur « fanatisme ». C'est dans ce cadre que s'inscrit l'étude du sublime dans les œuvres de Diderot car le terme met en lumière la porosité des frontières entre Foi et Raison. L'objectif de ce travail est de montrer comment, au croisement de trois pôles littéraires (la dramaturgie, la critique d'art et l'art oratoire), Diderot associe inévitablement le sublime à l'effet. S'il replace dans ses premiers textes le sublime dans le cadre d'une conception antique et classique, en convoquant les principes de convenance cicéronienne et de bienséance et les termes du débat entre Boileau et Huet au XVIIe siècle autour du sublime « de la chose », il s'affranchit peu à peu de ces conventions. Il ne se limite plus aux principes d'adéquation entre l'idée et le style, les passions et les gestes. Sans jamais perdre de vue les querelles rhétoriques, il se retrouve aux prises avec les tensions entre éloquence, philosophie et morale. Il aboutit à la conception d'un effet sublime impétueux, « barbare », témoignant d'une convenance de soi à soi-même, entre ses passions et ses revendications politiques des années 1770-1784. Sa posture est alors reconsidérée. Fidèle à la période prérévolutionnaire, c'est par sa pratique de l'effet sublime que Diderot, à qui on a souvent reproché les propos éloquentes, se consacre en philosophe animé d'un véritable enthousiasme, en un philosophe qui a, somme toute, foi en la Raison.